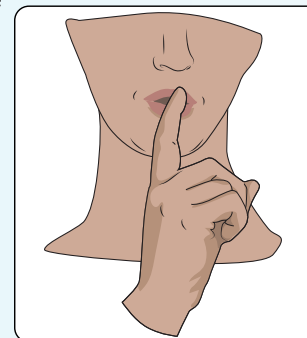


Informations sur les visites à l'unité de soins post-anesthésie (USPA)



Qu'est-ce que l'USPA ?

L'USPA est l'unité de soins post-anesthésie. Il s'agit d'une pièce où votre proche sera transféré après sa chirurgie. Il restera à l'USPA pour se rétablir de l'anesthésie. Pendant le temps qu'il passera à l'USPA, le patient sera à moitié endormi et pourrait avoir des douleurs ou des nausées. La priorité pour le personnel infirmier est d'assurer le confort et la sécurité de votre ami/membre de la famille. Pour cela, il est important d'avoir un environnement calme, silencieux, et confidentiel.



Qu'est-ce qu'une anesthésie générale ?

On donnera des médicaments à votre ami/membre de la famille pour l'empêcher de souffrir pendant la chirurgie. Ces médicaments le feront dormir et il ne sera pas conscient jusqu'à ce qu'il se réveille une fois l'opération terminée.



Quel est le règlement pour les visites à l'USPA ?

L'USPA est un endroit très fréquenté, des patients arrivent et quittent l'USPA tout le temps. **Nous vous demandons de ne pas vous promener dans les couloirs du E7 et D8.** La salle d'opération est tout près de l'USPA. S'il y a moins de circulation, il y aura moins de bruit et les risques d'infection seront plus faibles pour les patients qui récupèrent de leur chirurgie.



Les visites ne sont pas autorisées à l'USPA

Lorsque votre ami/membre de la famille sera transféré à l'USPA, vous recevrez un appel téléphonique dans la salle d'attente réservée à la famille (D10-117) ou sur votre cellulaire pour vous dire que la chirurgie de votre ami/membre de la famille est terminée. Le personnel de l'USPA sait que vous êtes anxieux, et essaiera de répondre à vos questions et à vos inquiétudes. Nous vous demandons d'être compréhensifs et patients, car nous devons d'abord prendre soin de votre proche. Notre priorité est d'assurer la sécurité, l'intimité et confidentialité de tous les patients lorsqu'ils se réveillent après leur chirurgie. Les visites ne sont pas autorisées à l'USPA.



Ce matériel a été conçu par le groupe de travail de l'unité de soins post-anesthésie (USPA) de l'Hôpital général de Montréal.

Nous remercions le Centre pré-opératoire de l'Hôpital Royal Victoria (HRV) et le personnel de l'USPA pour la permission d'adapter leur matériel.

Nous remercions aussi l'Office d'éducation des patients du CUSM de l'aide fournie tout au long de l'élaboration de ce guide, pour la rédaction, la conception et la mise en page ainsi que pour la création de toutes les illustrations.

Ce matériel est aussi disponible sur le site de l'Office d'éducation des patients du CUSM : www.educationdespatientscusm.ca



Aidez-nous à soutenir l'Office d'éducation des patients du CUSM. Votre don fera une grande différence. Pour faire un don, appelez la Fondation de l'Hôpital général de Montréal au 514-934-8230.



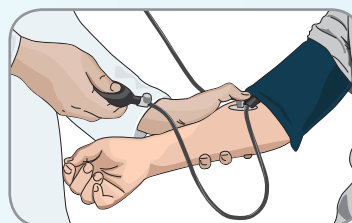
IMPORTANT : À LIRE

L'information contenue dans ce matériel est fournie à titre éducatif. Elle ne remplace pas les conseils ou les directives d'un professionnel de la santé ni les soins médicaux. Si vous avez des questions à propos de vos soins, communiquez avec un professionnel de la santé.

Combien de temps votre ami/membre de la famille restera-t-il à l'USPA ?

La durée du séjour à l'USPA est de 2 à 3 heures. N'oubliez pas, s'il vous plaît, que le temps de réveil de chaque personne dépendra du type d'anesthésie qu'elle a eue et de la durée de la chirurgie. Avant de pouvoir quitter l'USPA, le patient doit avoir :

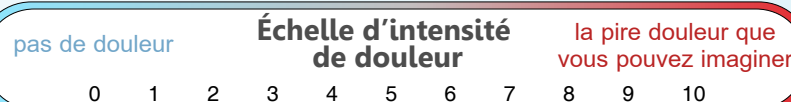
- une pression artérielle et un rythme cardiaque stable



- très peu de nausée



- des douleurs post-opératoires sous contrôle



Si mon ami/membre de la famille doit passer la nuit à l'USPA, est-ce que cela veut dire que je ne peux pas le voir avant qu'il ne soit transféré à l'étage du service de chirurgie le lendemain ?

Si votre proche doit rester sous surveillance à l'USPA pendant la nuit, nous comprenons que vous aimeriez le voir. Lorsqu'il y a moins d'activité à l'USPA pendant la journée, nous vous permettrons de visiter votre proche. Nous vous demandons de limiter les visites à 1 personne à la fois pour un maximum de 5 minutes. Les autres patients se remettent aussi de leur chirurgie, ce qui exige de la tranquillité et de l'intimité.



Que se passe-t-il si votre proche peut quitter l'USPA et retourner à la maison ?

Lorsque votre ami/membre de la famille est prêt à retourner à la maison, nous vous contacterons pour venir à l'USPA. Vous recevrez toutes les informations concernant son départ de l'hôpital. Vous amènez votre ami/membre de la famille dans un fauteuil roulant jusqu'à la sortie appropriée.

